

« Educateur Sportif / Agent de développement »

Page 1/2

Association de coordination USEP Villeurbanne
Objectifs généraux de la mission
<ul style="list-style-type: none">- Animation et organisation des rencontres sportives inter-associations USEP d'école (secteur, inter-secteurs et départementales).- Prospection et développement du réseau associatif USEP sur l'ensemble du territoire municipal.
Conditions salariales
<ul style="list-style-type: none">- Selon la CCNS – Groupe 3 _SMC (salaire minimum conventionnel) + 17,57 %, soit un salaire brut mensuel de 1668.49€
Prestations prises en charge
<ul style="list-style-type: none">- La totalité des déplacements en transport en commun TCL (cf. tarifs sur www.tcl.fr)- La totalité des frais inhérents à la mission pris en charge (voiture de service ou TCL...)
Type de contrat
CDD – contrat à durée déterminé du 1 ^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 suivi d'un CDI
Détails de la mission
<p>L'Educateur-trice Sportif-ve / Agent de développement, sous la responsabilité hiérarchique du responsable du secteur USEP Villeurbanne et du comité directeur USEP Villeurbanne, sera chargé-e de la mise en œuvre et du développement des projets de rencontres sportives – associatives du secteur, en lien avec les salariées administratives et en collaboration avec l'Education Nationale.</p> <ol style="list-style-type: none">1 - Organiser et encadrer les rencontres sportives – associatives de l'Usep Temps Scolaire en lien avec le responsable de secteur et en collaboration avec l'Education Nationale2 - Encadrer les activités du Hors Temps Scolaire du mercredi après-midi notamment par des apports logistiques3 - Elaborer et encadrer les grandes manifestations sportives telles que : Cyclo-Cross, Cross de la Feyssine, Foulées de Villeurbanne et Coupe des écoles de natation4 - Coordonner toutes les manifestations sportives Usep en lien avec la direction des sports, les services éducation, transports et espaces verts de la mairie et l'Education Nationale.5 - Prospection et développement du réseau associatif USEP sur tout le territoire et en priorité dans les zones d'éducation prioritaire6 - Former et accompagner les responsables des associations sportives d'écoles en lien avec le responsable de secteur7 - Encadrer les formations des animateurs Usep8 - Gérer le matériel sportif, technique et administratif (notamment les tickets TCL)

- 9 - Entretenir les relations avec les différentes associations sportives partenaires et participer aux réunions des partenaires
- 10 – Contribuer aux actions de communication (presse, réseaux sociaux,...)

Lieu et temps de travail hebdomadaire

- Bureau permanent au 52 Rue Pierre Voyant, 69100 VILLEURBANNE
- 35h par semaine
- Horaires : 8H30 – 12H / 13H00 – 16H30 du lundi au vendredi (avec possibilité de travailler les week-ends)
Modifications possibles selon les activités

Liens hiérarchiques

L'Éducateur-trice Sportif-ve / Agent de développement est placé-e sous la responsabilité hiérarchique du responsable de secteur et du comité directeur USEP Villeurbanne.

Formations prises en charge

- Offre de formation continue d'UNIFORMATION en lien avec les missions;
- Formation interne USEP / Ligue de l'Enseignement.

Diplômes / qualifications

- Licence STAPS ou BE / BPJEPS
- PSC1
- Permis B

Compétences attendues

- Bonne connaissance du milieu associatif et des partenaires.
- Capacité d'initiative, capacités de conception et d'organisation, rigueur, bon relationnel, capacité à travailler en équipe
- Maîtrise des outils informatiques (bureautiques, mail, site internet).